

A V I S P U B L I C

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Maxime Boissonneault, directeur général et trésorier,

QU'UNE séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka se tiendra le mardi 12 mai, à 20 h 00;

QUE lors de cette séance ordinaire, le directeur général et trésorier déposera, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pourront être consultés au bureau de la Municipalité aux heures d'ouverture après son dépôt, dès le 13 mai 2020.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 17 avril 2020.



Maxime Boissonneault, Adm.A., OMA, DMA, B. Éd.
Directeur général